

ASSEMBLÉE — 38^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 29 : Sécurité de l'aviation — Surveillance et analyse

Point 34 : Navigation aérienne — Surveillance et analyse

Point 43 : Données sur l'aviation — Surveillance et analyse

**UN PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ÉVOLUTION DES OUTILS
ÉLECTRONIQUES POUR LA COMMUNAUTÉ AÉRONAUTIQUE MONDIALE**

(Note présentée par le Conseil de l'OACI)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La collecte, le traitement et la diffusion de données aéronautiques ont été un des rôles clés de l'OACI pour soutenir la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale. À cet effet, l'OACI a constamment déployé des efforts pour rendre les processus liés aux données aéronautiques plus efficaces et effectifs. En particulier, les efforts ont été amplifiés au cours des trois dernières années par le développement d'une série d'outils électroniques. Toutefois, la demande de renforcement d'outils existants et de développement de nouveaux outils augmente en fonction de l'évolution des besoins des États membres et des parties prenantes. Cette note rend compte du progrès réalisé dans le développement d'outils électroniques et elle présente des stratégies et des principes à appliquer pour l'évolution continue de l'Organisation pour faire face aux besoins réels des États membres et des parties prenantes ainsi que pour soutenir la planification et la mise en œuvre de stratégies mondiales, notamment le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP).

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à : a) prendre acte des informations présentées dans cette note ; b) encourager les États membres à utiliser les outils électroniques disponibles pour la communication des données aéronautiques à l'OACI ; c) demander instamment aux États membres de fournir un appui continu et de participer activement au développement d'outils électroniques en fournissant un retour d'informations et en partageant les connaissances et l'expérience.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans cette note seront entreprises selon leur priorité et au moyen des ressources disponibles dans le Budget-Programme approuvé pour le triennat 2014-2016 et/ou de contributions extra-budgétaires.
<i>Références :</i>	Doc 10004, <i>Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde</i> Doc 9750, <i>Plan mondial de navigation aérienne</i> Cir 333, <i>Les perspectives du transport aérien mondial</i>

1. INTRODUCTION : HISTORIQUE DE L'OACI DANS LA GESTION DES DONNÉES AÉRONAUTIQUES

1.1 L'OACI avait traditionnellement été chargée de collecter, traiter et diffuser des données aéronautiques à l'appui de la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale. Elle s'est ainsi chargée de générer une variété de données et d'informations aux niveaux tant mondial que régional.

1.2 Les informations produites par l'OACI vont de statistiques du transport aérien et de prévisions de trafic (par exemple Circulaire 333, *Les perspectives du transport aérien mondial*) et de rapports de sécurité jusqu'aux plans régionaux de navigation aérienne. À cet effet, plus de 200 sites web, de multiples bases de données et divers types d'applications (dénommées outils électroniques) ont été réalisés au cours des deux dernières décennies à l'appui d'activités liées à la sécurité, au transport aérien et à la navigation aérienne.

1.3 Ces outils électroniques ont été conçus pour répondre à des besoins spécifiques, immédiats et centrés sur l'OACI (par exemple un site web destiné à un groupe d'étude ou à un événement spécifique) ainsi que pour soutenir la gestion d'un programme individuel (par exemple création d'une application et/ou d'une base de données pour des documents de service OACI ou des données statistiques de transport aérien).

1.4 Cependant, avec une demande croissante de données aéronautiques plus complètes et intégrées, l'approche centrée sur l'OACI et fragmentée est devenue trop lourde et coûteuse pour les États membres et l'OACI. Au cours des années, l'OACI a géré des données similaires sur différents sites, ce qui souvent nécessitait un transfert manuel ou la compilation de données à diverses fins. Ainsi, les États membres devaient consulter des sites multiples en utilisant différentes identifications et différents mots de passe pour accéder aux informations nécessaires.

1.5 En vue de résoudre ces effets indésirables et de fournir de meilleur service à la communauté de l'aviation internationale, l'OACI a mis en œuvre des stratégies de haut niveau pour le développement d'outils électroniques; elles ont été reconnues à la 37^e session de l'Assemblée. La présente note rend compte du progrès réalisé au cours des trois dernières années et présente des stratégies et principes pour l'évolution continue d'outils électroniques.

2. PROGRÈS RÉALISÉ : CE QUE L'OACI A ACCOMPLI AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

2.1 L'OACI a pris de notables mesures dans le développement d'outils électroniques, particulièrement afin de se centrer davantage sur l'utilisateur. Une bonne part des données aéronautiques fournies par les États membres a été transformée en format électronique et réunie dans un plus petit nombre de bases de données afin de rendre les données assez flexibles pour fournir des services harmonisés et interconnectés. Cela consistait notamment :

- a) à transférer diverses applications et des sites web, y compris l'ICAO-NET, sur le portail OACI sécurisé (<https://portal.icao.int>) ;
- b) à créer un groupement de systèmes web, avec différentes séries de données liées à la sécurité et permettant une analyse de sécurité intégrée — iSTARS (<https://portal.icao.int/istars>) ;

- c) à mettre en œuvre un site de statistiques de transport aérien — ICAO *data+* (<http://www2.icao.int/en/g-cad>) ;
- d) à grouper tous les outils liés aux informations d'aéronefs et d'exploitants aériens sur une seule plate-forme — Services d'informations en ligne sur la sécurité des aéronefs (OASIS) (<https://portal.icao.int/oasis>) ;
- e) à grouper tous les outils liés aux normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARP) et à leur mise en œuvre sur une seule plate-forme — Outil de gestion et de compte rendu sur les SARP (SMART) (www.icao.int/usoap) ;
- f) à lancer une plate-forme qui deviendrait un seul point d'entrée pour toutes les données liées à la navigation aérienne (<https://portal.icao.int/space/anp>).

3. **ALLER DANS LA BONNE DIRECTION : LES PRINCIPES QUI SONT LES MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT D'OUTILS ÉLECTRONIQUES**

3.1 La demande de développement de nouveaux outils augmente à cause des besoins croissants des États membres et des parties prenantes relatifs à divers types d'informations. En l'absence de principes d'orientation pour le développement d'outils électroniques, on risque d'aboutir à autant d'outils disconnectés que de sites web et bases de données disconnectées.

3.2 Pour éviter ce risque, l'OACI applique une série de principes directeurs, énumérés ci-dessous, à mesure qu'elle continue la tâche complexe de développement de nouveaux outils dans la communauté de la réglementation de l'aviation :

- a) *Accès* — tous les États membres et toutes les parties prenantes qui y ont droit devraient avoir accès aux données et informations exactes nécessaires à l'accomplissement de leurs responsabilités.
- b) *Harmonisation* — toutes les données aéronautiques nécessaires pour le développement durable du transport aérien devraient être harmonisées, avec l'entière participation des États membres et des parties prenantes, pour permettre une transformation facile des données à diverses fins.
- c) *Centrage sur l'utilisateur* — des outils électroniques devraient être développés non pas seulement à des fins OACI, mais aussi pour la communauté plus large de l'aviation afin d'aider à l'accomplissement des responsabilités et d'éviter les doubles emplois.
- d) *Catégorisation* — les outils électroniques pourraient être catégorisés pour qu'il soit plus facile de les comprendre et de les utiliser. Les types de catégories à utiliser sont la planification, le monitoring, la communication et la prise de décisions.
- e) *Gestion de la qualité* — toutes les données aéronautiques devraient être accompagnées d'une déclaration de leur qualité pour assurer leur interprétation dans le contexte correct.

- f) *Communication* — tous les États membres et toutes les parties prenantes devraient être tenus bien informés de la disponibilité de données aéronautiques, d'informations et d'outils électroniques.

4. PROCHAINE ÉTAPE : CONTINUER L'ÉVOLUTION LOGIQUE

4.1 L'OACI va continuer à appliquer la stratégie d'outils électroniques dans les prochaines années et les efforts seront axés sur ce qui suit :

- a) créer et partager ouvertement des formats d'échange et des spécifications techniques pour que les États membres et les parties prenantes publient et échangent des données, des analyses et des outils ;
- b) publier des données aéronautiques, des analyses et des outils dans des formats ouverts avec des garanties numériques pour leur sécurité (afin d'éviter que les données soient partagées au-delà des destinataires visés) ;
- c) créer un catalogue de données aéronautiques, d'analyses et d'outils pour permettre aux États membres et aux parties prenantes de les installer et les utiliser en fonction de leurs besoins spécifiques ;
- d) contrôler l'utilisation d'outils électroniques, collecter la rétro-information et renforcer les outils en fonction des besoins réels des États membres et des parties prenantes ;
- e) développer et lancer une série d'outils électroniques pour appuyer les objectifs à court terme figurant dans les stratégies mondiales, notamment le Plan mondial de sécurité de l'aviation (GASP) et le Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ;
- f) continuer à transformer en formats numériques tous les processus sur papier utilisés à l'appui des objectifs stratégiques de l'OACI.

5. LE BON MODÈLE D'ENTREPRISE : RENDEMENT DE L'INVESTISSEMENT POUR LES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE

5.1 Afin d'assurer la durabilité des outils électroniques, il faut que le développement de ces outils soit soutenu par un solide mécanisme de financement. À cet effet, l'OACI va envisager ce qui suit dans le développement d'outils électroniques :

- a) assurer que l'accès des États membres aux données de sécurité, aux analyses ou aux outils soit gratuit et que toutes autres activités, y compris la fourniture de cet accès aux utilisateurs non étatiques, s'effectuent sur la base du recouvrement des coûts ;
- b) investir dans l'évolution continue d'outils électroniques et dans la durabilité de l'infrastructure de soutien ;
- c) réinvestir toutes économies générées par le remplacement de processus sur papier dans l'entretien et le développement d'outils électroniques au bénéfice de l'aviation.

6. CONCLUSION

6.1 Les données aéronautiques sont un élément important à l'appui de la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile internationale. Le besoin de données aéronautiques chez les États membres et les parties prenantes augmente et change. En réponse aux besoins évolutifs de données aéronautiques, l'OACI a continué à appliquer la stratégie de développement d'outils électroniques d'une façon centrée sur l'utilisateur, harmonisée et durable. À cet égard, les États membres sont instamment priés de soutenir les efforts de l'OACI dans l'évolution d'outils électroniques en fournissant des données aéronautiques, selon les besoins, à travers des outils électroniques et en participant activement au développement d'outils électroniques.

— FIN —